

Assemblée Générale

Samedi 12 décembre 2020

RAPPORT MORAL - Saison 2019/2020

Paris, le 12 décembre 2020

Mesdames, Messieurs,
Chers Membres,

Dans le cadre de mon mandat de président des Colombes de Bercy, j'ai l'honneur de vous présenter mon rapport moral sur l'exercice 2019-2020 écoulé.

Le Comité de Fonctionnement actuel a été élu lors de l'Assemblée Générale du 30 novembre 2017 pour 3 ans, conformément aux statuts de l'association. L'exercice 2019-2020 constitue donc sa 3^{ème} et dernière année de mandat.

Le Comité de Fonctionnement et son Bureau :

Pour rappel les membres du Comité de Fonctionnement :

BUREAU	
Michael MAGAR	Président et Trésorier Communication auprès des adhérents
Marie-Laure VEYRIES	Vice-Présidente et Secrétaire Chargée de la communication extérieure Chargée des relations avec le personnel (maîtres-nageurs et accueil)
Maud FORET	Vice-Présidente Chargée de la compétition et de la pré-compétition
Nathalie GOMIS	Secrétaire adjointe
AUTRES MEMBRES DU COMITE DE FONCTIONNEMENT	
Jean-Philippe JOLY	Officiel compétition - juge arbitre
Christine PERRAUD	Chargée plus particulièrement des cartes d'adhérent
Nathalie MILLARD	Chargée plus particulièrement de la compétition
Nathalie PARODIN	Chargée plus particulièrement de la newsletter
Antoine LE GRIX	Chargé plus particulièrement de la compétition
Daniel JEANNIN	
François NIZET	

Je tiens également en mon nom et au nom du Bureau, à remercier très chaleureusement l'ensemble des bénévoles qui, par leur présence et leur soutien, contribuent à faire de nos événements à Jean Boiteux de réels succès.

Les salariés du club :

Le club gère 15 salariés permanents permettant de couvrir tous nos créneaux du lundi au samedi.

Il s'agit de 12 maîtres-nageurs et de 3 personnes pour la gestion des vestiaires et l'accueil des enfants, des adultes et des personnes porteuses d'un handicap.

Madame Anna BOSSARD a démissionné en fin de saison. Je tiens à la remercier vivement pour toutes ses années au sein du club, et le plaisir et l'enchantement qu'elle a procuré aux adhérents, et notamment aux groupes d'aquagym du mercredi.

Le travail du Comité de Fonctionnement et du Bureau :

Durant la saison 2019-2020 extrêmement particulière, le Comité de Fonctionnement s'est réuni au rythme d'une réunion mensuelle, et de nombreuses réunions formelles et informelles ont beaucoup occupé le Bureau.

Septembre à novembre 2019 : fermeture de Jean Boiteux

Des travaux étaient prévus de juillet et novembre 2019 visant à réaliser la création de vestiaires collectifs, d'un pédiluve PMR (personne à mobilité réduite), d'un local associatif, d'un accueil maître nageurs en relation avec le public et la rénovation des installations de chauffage et de ventilation.

Il est à noter que les travaux ont été réalisés dans les temps. La piscine Jean Boiteux a donc pu être accessible à nouveau pour tous nos adhérents dès le 3 décembre 2019, y compris pour les adhérents qui avait choisi une inscription à partir de janvier 2020 et qui ont donc bénéficié d'un mois supplémentaire.

Septembre à novembre 2019 : piscines de remplacement défailtantes

Les solutions de relogements définies par la DJS et proposées aux Colombes de Bercy devait permettre un taux de recouvrement d'environ 70% de nos activités habituelles pendant cette période de travaux :

- Piscine George Rigal (1 cours prévu)
- Piscine Cour des Lions (1 cours prévu)
- Piscine Yvonne Godard (25 cours prévus)
- Bassin-école Vitruve (4 cours prévus - Bébés nageurs)

Mais, la piscine Yvonne Godard n'a finalement jamais été disponible pour le club, avec une ouverture au public et une inauguration à la mi-décembre 2019.

Pour palier cette défection de dernière minute, avec 25 nouveaux cours en suspens, la DJS nous a proposé :

- Piscine des Amiraux
- Bassin-école Louis Lumière
- Des créneaux supplémentaires à la piscine Cour des Lions

Malheureusement, nous n'avons pu nager dans la piscine des Amiraux qu'une seule fois avant qu'elle ne soit indisponible d'octobre à décembre 2019 en raison de mouvements sociaux au sein de la piscine.

Tous ces changements ont conduit à une perte d'adhérents pendant la saison 2019-2020 qui s'élevait fin octobre 2019 à environ 20 %.

Compensation

Ainsi, ces défections en cascade des différentes piscines de remplacement a conduit à une absence totale de solution pour les groupes aquagym, pour les groupes adolescents et pour certains groupes adultes, soit 140 adhérents.

Le comité de fonctionnement a décidé de donner une compensation pour ces adhérents afin d'être en cohérence avec le tarif proposé aux adhérents qui avaient choisi une rentrée au 1^{er} janvier 2020 au tarif de 100 €.

Le remboursement complet, sans retenue du prorata ni des frais de gestion, a été accordé aux adhérents désirant annuler leur inscription.

Décembre 2019 à janvier 2020 : grève des transports

Le contexte social et les fortes grèves des transports ont également perturbé les activités de nos adhérents, mais aussi l'organisation d'événements festifs.

Ainsi, dans ce contexte social très particulier et les fortes grèves des transports associées, le Téléthon prévu le 7 décembre 2019 n'a pas pu être organisé au sein de la piscine Jean Boiteux.

Mars à juin 2020 : pandémie de Covid-19

Lors de son allocution du jeudi 12 mars, le Président de la République a annoncé des mesures exceptionnelles pour limiter l'extension de l'épidémie de Covid-19. L'entrée en confinement de la France a conduit à la fermeture des piscines à partir du samedi 14 mars 2020 et à la suspension de toutes les activités du club (entraînements, compétitions et manifestations) jusqu'à nouvel ordre.

La réouverture tardive des piscines, à partir du 22 juin uniquement pour le public avec un protocole strict à mettre en place, a entraîné de facto l'annulation de toutes les manifestations organisées par les Colombes de Bercy habituellement sur la 2^{ème} partie de saison, à savoir :

- la Nuit de L'eau au bénéfice de l'UNICEF, prévue le samedi 28 mars 2020 ;
- 12 aux Sports (la fête du sport dans le 12^{ème} arrondissement de Paris), prévue courant juin 2019 ;
- la fête du club, avec la remise des diplômes et médailles aux enfants, prévue fin juin ;
- le championnat national de la FSCF, prévu à Saint-Etienne lors du week-end de la Pentecôte (du 29 mai au 1^{er} juin).

Une compétition à Jean Boiteux a néanmoins pu avoir lieu le samedi 7 mars 2020 pour le bonheur et le plaisir des participants.

L'ensemble du personnel des Colombes de Bercy a été placé en activité partielle. Le club a tenu à soutenir son personnel et j'ai donc pris la décision (*décision unilatéral de l'employeur - DUE*) de compenser à 100% les salaires.

Compensation

Le comité de fonctionnement a décidé de ne pas donner de compensation pour cette période exceptionnelle de fermeture du fait du confinement. Les raisons ont été expliquées dans notre newsletter n°20 de juin 2020, à savoir :

- le principe d'une cotisation et d'une adhésion à un club qui est différent de l'achat d'une prestation, ce qui correspond aux recommandations de la FSCF et du CNOSF ;
- le faible montant des cotisations calculées au plus juste ;
- la situation de septembre à novembre 2019 a été traitée et réglée et n'entre donc pas en compte dans cette 2^{nde} période d'inactivité.

Aparté saison 2020/2021

Comme précisé dans notre newsletter « Colombes Inf'Eau n°22 » de novembre 2020, une compensation sera donnée aux adhérents en fin de saison après un bilan des différentes périodes d'empêchement et des finances du club.

L'information des adhérents :

Le COFO des Colombes de Bercy essaie de maintenir ses adhérents informés sur l'actualité du club et sur les cours à travers :

- des newsletters régulières (récemment renommées en « Colombes Inf'Eau ») : 5 numéros lors de la saison 2019-2020
- des flash infos ponctuels « Colombes Flash » : 6 numéros lors de la saison 2019-2020
- le site internet du club <http://www.lescolombesdebercy.fr/>
- des courriels ciblés aux groupes concernés par l'information à diffuser (*manifestations et événements, ou à destination de créneaux spécifiques*)

A noter : les courriels envoyés en masse peuvent être parfois considérés par la messagerie de l'adhérent comme un spam, un courriel indésirable ou un courriel publicitaire. Je vous invite donc à vérifier régulièrement dans ces catégories la réception d'un message provenant des Colombes de Bercy.

En dehors des circonstances évoquées ci-dessus, de décembre 2019 à mars 2020 la piscine Jean Boiteux a été nettement moins indisponible aux adhérents des Colombes de Bercy que la saison précédente, probablement grâce aux travaux réalisés. Les 2 indisponibilités ont concerné uniquement le bassin d'initiation (petit bassin) en raison d'un problème technique et d'une pollution (public).

Les effectifs pour la saison 2019-2020 sont les suivants :

Saison	2014 2015	2015 2016	2016 2017	2017 2018	2018 2019	2019 2020	2020-2021*
Aquagym	75	72	69	72	72	72	52
Aquagym prénatale et postnatale	26	36	55	40	35	10	-
Bébés nageurs	84	67	74	74	76	76	89
Club 3-6 ans	19	27	25	25	24	24	25
Ecole de natation enfants	203	224	224	180	184	186	166
Natation adolescents	-	-	-	24	27	26	36
Natation adultes	107	134	134	162	174	176	161
Compétition	20	19	19	13	21	21	22

	534	579	600	590	613	591	551

*Les chiffres 2020-2021 sont ceux arrêtés à fin novembre 2020.

*Création d'un cours adolescents et d'un cours adultes.

Le taux d'adhérents renouvelant leur inscription est de 60 %, soit 5% de plus que la saison précédente, malgré les prévisions d'indisponibilité pour travaux de la piscine Jean Boiteux sur la période de septembre à novembre 2019.

La gestion des inscriptions :

La gestion des inscriptions reste toujours une activité extrêmement chronophage pour les bénévoles du club, qui ont tous (ou presque) une activité professionnelle en parallèle et ne peuvent par conséquent se consacrer à la gestion du club que sur leur temps libre (soirs et week-end).

Comme expliqué lors de l'assemblée générale de la saison dernière, l'assistance en gestion administrative que nous avons en partage avec plusieurs associations via le Groupement d'Employeurs Paris Sport Loisirs (GE PSL) a cessé ses activités au sein du club en novembre 2019.

Aussi, toute cette gestion administrative des adhésions est revenue aux membres du COFO, avec l'aide de quelques bénévoles.

Malgré des actions tendant à simplifier encore cette gestion, cela prend toujours beaucoup de temps à l'équipe entre juillet et septembre.

Les messages répétés auprès des adhérents afin d'avoir rapidement tous les documents demandés pour l'inscription (photo, certificat médical) ont eu un effet, que nous espérons encore plus important pour la période de réinscription pour la saison prochaine.

La solution E-Cotiz d'inscription en ligne s'est transformée et est devenue Joinly, apportant encore un peu plus de simplicité pour les adhérents et pour la gestion administrative.

La convention avec la Ville de Paris :

La Ville de Paris et Les Colombes de Bercy ont conclu une convention pluriannuelle d'objectifs le 4 mai 2018, pour les saisons 2018/2019 et 2019/2020. Cette convention engage le club sur des objectifs précis et lui permet d'obtenir une aide financière (subvention) de la Ville de Paris.

La saison 2019/2020 est donc la dernière associée à cette convention pluriannuelle d'objectifs.

Rappel des 5 objectifs :

- Contribuer à l'animation de l'arrondissement, voire du pôle aquatique, en étant organisateur ou partenaire d'initiatives favorisant la pratique de la natation à destination du grand public et pas nécessairement adhérents à l'association ;
- Participer étroitement au portage et à la valorisation du Plan Nager à Paris, notamment en participant activement aux instances de gouvernance ;
- Proposer et développer une (des)action(s) spécifique(s) nouvelle(s) ou différente(s) autour de l'environnement aquatique à destination des publics porteur de handicap et/ou visant l'inclusion sociale ;

- Suggérer et participer à l'organisation de temps spécifiques ouverts aux familles et favorisant la pratique de la natation entre parents et enfants ;
- Contribuer par des initiatives inventives à l'amélioration de l'hygiène dans les piscines auprès des adhérents et des autres publics accueillis par l'association.

Mes remerciements à la mairie du 12^{ème} arrondissement, l'OMS et le personnel de la piscine Jean Boiteux :

Je souhaite remercier la Ville de Paris représentée par Jean-François Martins (ancien adjoint à la Maire de Paris en charge du Tourisme, du Sport et des Jeux Olympiques et Paralympiques) et Emmanuel Grégoire (actuel Premier adjoint à la Maire de Paris) pour leurs soutiens et aides lors des difficultés du club suite aux indisponibilités des différentes piscines proposées.

Je souhaite également remercier Rémy Delbroc (DJS-SPB Pôle Exploitation et Usagers) et ses équipes pour leurs actions et leur réactivité dans la gestion et l'attribution de créneaux pour Les Colombes de Bercy.

Enfin, je remercie Philippe Rey (directeur du territoire Picpus, chef d'établissement de Jean Boiteux) et le personnel de la piscine Jean Boiteux dont la bonne volonté et la disponibilité permettent de régler facilement les questionnements du quotidien.

Nouveau mandat :

Ces 3 années de mandat du comité de fonctionnement actuel auront apporté à la fois :

- nouveautés :
 - o reprise des compétitions organisées par les Colombes de Bercy à Jean Boiteux, avec 3 manifestations réalisées
 - o créneau du mardi de 16h30 à 18h (aquagym)
 - o cours supplémentaires pour les adolescents et les adultes niveau 1
 - o réorganisation des vestiaires
 - o ajustement du nombre d'adhérents par cours
 - o local associatif dans l'enceinte de la piscine Jean Boiteux
 - o publicité du club à travers l'interview d'un membre du COFO
- et consolidations :
 - o manifestations dont l'organisation est pilotée par les Colombes (Téléthon, la Nuit de l'Eau...)
 - o gestion des inscriptions en ligne (Joinly) et des cartes d'adhérents
 - o cours pour adultes débutants
 - o communication régulière : newsletter et flash
 - o évolution du site internet du club et nouveau design
 - o une équipe de maîtres-nageurs nombreux et motivés
 - o des cours spécifiques pendant les vacances scolaires

Les atouts de notre association restent nombreux :

- des adhérents qui nous font confiance et renouvellent leurs inscriptions
- des maîtres-nageurs fidèles au club
- une variété d'activités qui permet à chacun de trouver son plaisir au sein du club
- des actions favorisant le partage entre adhérents mais aussi l'animation de la vie de quartier

Le comité de fonctionnement actuel se représente en totalité pour un nouveau mandat, excepté Christine PERRAUD qui ne se représente pas.

J'en profite pour remercier chaleureusement Christine pour toutes ces années passées ensemble au COFO depuis 2015. De nombreuses idées et initiatives qui ont positivement impacté les adhérents à travers le design de la carte adhérent ou à travers les crêpes maison lors des événements Téléthon ou Nuit de l'Eau.

Nous accueillons une nouvelle candidate Leila ABKOUÏ dont la volonté de participer à la vie de l'association est déjà à apprécier.

J'espère que les saisons à venir seront moins parsemées d'embûches afin que le COFO puisse continuer à développer de nouveaux projets, à améliorer la pratique aquatique au sein club pour les adhérents et permettre au club d'être toujours plus dynamique !

Conclusions :

Je souhaite également remercier tout particulièrement les membres du Bureau (Marie-Laure, Nathalie, Maud) en cette période hachée. En effet, en cette période au cours de laquelle chacun doit faire face aux impacts qu'à la covid-19 sur ses activités professionnelles et personnelles, le temps consacré à la gestion du club est d'autant plus méritoire. Les échanges à un rythme souvent hebdomadaire, parfois quotidien, en cette situation particulière impose une disponibilité très importante pour les bénévoles que nous sommes.

Je remercie également les autres membres du Comité de Fonctionnement, Jean-Philippe, Nathalie et Nathalie, Antoine, Daniel et François, pour les apports, discussions et actions.

Je remercie enfin le personnel, maîtres-nageurs et agents d'accueil et de vestiaire, toujours disponibles et motivés pour l'apprentissage et le loisir des adhérents.

Je n'oublie évidemment pas les adhérents fidèles au club malgré les difficultés que nous pouvons rencontrer, et dont les messages et petites attentions de soutien nous font bien plaisir !

Je vous remercie de votre attention.

Michael Magar

Annexe au rapport Moral de la saison 2019 – 2020

